



## LA FERME RAYTAL PLANTE 10,000 ARBRES

Les propriétaires de Ferme Raytal inc ont pris l'initiative d'obtenir du Syndicat de base de l'UPA l'autorisation de reboiser 4 hectares de terrains situés dans le bassin versant de la charge Ferme, un sous-bassin versant dans le lac à l'Anguille. La SERN (\*) a donc procédé à leur demande à la plantation de 10,000 arbres sur ce site. Leur initiative est une contribution très importante pour réduire les nutriments et les apports en phosphore qui causent la prolifération des algues bleu-vert communément appelées (cyanobactéries). Une démarche qui s'inscrit parfaitement dans les interventions du Plan de restauration du Lac à l'Anguille. Félicitations et merci aux proprios Guylaine Lavoie et Thomas Lemasurier et aux planteurs de la SERN.

### AUTRES PLANTATIONS

Plantation par l'Apela, sur les terrains de la Ville de Rimouski, de 500 arbres feuillus et conifères dans la charge Sud-ouest du lac et de 100 conifères dans la charge Est, à l'ouest de l'arboretum. L'objectif est de densifier et de remplacer aussi les mortalités suite aux plantations des années antérieures. Les planteurs : Simon L'Arrivée et Serge Ruest.

Les employés bénévoles de TELUS ont planté 2,009 arbres dans l'arboretum de la Ville de Rimouski situé sur leur terrain à l'est du lac. Cet arboretum compte maintenant 15,000 arbres.

Quatre propriétaires riverains du lac ont planté 60 arbres sur leur terrain. Ces arbres ont été fournis par MDDEP, à la demande de ces riverains, pour intensifier le reboisement des rives.

Félicitations et remerciements à toutes les personnes impliquées dans ces activités de reboisement pour protéger l'environnement du lac.

### PLAN DIRECTEUR De BASSIN VERSANT DU LAC À L'ANGUILLE

Nous vous suggérons de prendre connaissance du Guide d'élaboration d'un plan directeur de bassin versant de lac et adoption de bonnes pratiques, publié sur le site WEB du MDDEP à l'adresse suivante : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/publications/2007/ENV20071002.htm>  
Très intéressant, à prendre connaissance absolument. Le Plan directeur de bassin versant du lac à l'Anguille sera élaboré en tenant compte des indications du guide.

Passez un été merveilleux !

André Lévesque, président Boîte vocale : **418-722-9637**

(\*) SERN : Société d'exploitation des ressources de la Neigette

(\*) MDDEP : Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs